

NEWSLETTER

ConTact-Chlef



Contrôle Technique de la Construction



N° 15
AVRIL
2008

LE MOT DU PDG

En ce mois d'avril, il a beaucoup été question des procédures et méthodes de contrôle pour mieux répondre aux impératifs de nos missions et aux exigences de nos partenaires pour assurer la qualité requise et attendue de nos prestations. Plusieurs débats ont été instaurés tant au niveau interne (à Alger, Chlef et Relizane) avec l'ensemble des ingénieurs des différentes agences, qu'au niveau externe avec nos partenaires, clients et notamment les assureurs.

Au sommaire de ce numéro, des articles concernant ces points et d'autres informations d'actualité.

Nous tenons à souligner la participation de l'agence de Aïn Defla à la nouvelle rubrique « flagrant délit » et rappelons à tous, la nécessité d'une contribution active avec envoi de photos et commentaires par mail ou par courrier normal.

LE GUIDE DU CONTROLEUR

Dans notre numéro de janvier 2008 nous avons publié un article concernant l'organisation adoptée pour la révision du Guide du Contrôleur. C'est dans ce cadre qu'une conférence débat présentée et animée par Mr Mahmoudi de l'agence de Aïn Defla a été organisée le 08 avril au siège de l'agence d'Alger en présence de Mr. Le PDG du CTC-Chlef.

Ont participé à cette rencontre les chefs des agences de Boumerdes, de Tipaza, d'Alger et de Tizi-Ouzou, de même que des ingénieurs de chacune de ces agences. Une rencontre similaire a déjà regroupé à Relizane le 5 avril les agences de l'ouest du pays.

Au cours de la relecture du guide, l'assistance est intervenue plusieurs fois pour souligner les sujets traités qui ne

sont plus d'actualité ou qui méritent des explications.

Dans l'ensemble, le document situe bien les missions du CTC, mais il contient des digressions et des détails qui rendent difficile sa compréhension. De plus, sa mise à jour devra être fondée sur la réalité du terrain et les nouveaux textes législatifs et réglementaires algériens.



LES LIENS CTC - ASSUREURS

Le 09 avril, Monsieur Azzouz PDG de l'entreprise a reçu un représentant de la compagnie algérienne d'assurance CCR avec deux experts de la SCOR-Paris dans le cadre des contacts pour la réorganisation et le développement des assurances dans le pays.

Il est important de rappeler les liens et la complémentarité qui unissent les professionnels des assurances aux professionnels contrôleurs depuis la création des organismes de contrôle.

En effet, la garantie décennale ne peut être couverte que si le contrôleur a effectué sa mission et

s'est prononcé sur la normalisation des risques. Ainsi les assureurs se basent sur le Rapport de Fin de Travaux (RFT), élaboré par CTC pour calculer les primes d'assurance.

Malheureusement, avec la multiplicité des compagnies d'assurance enregistrées ces dernières années dans le pays, et l'ouverture à la concurrence, certains assureurs ont tendance à ignorer l'activité du contrôle technique. Ils se basent sur des considérations financières en occultant les critères techniques rationnels qui engendrent la sécurité des ouvrages et leur pérennité obtenus grâce

au contrôle technique de normalisation des risques.

Au cours de la séance de travail ce point important a été rappelé et les experts français ont présenté des formulaires à renseigner pour chaque construction sujette à l'assurance. Ces formulaires regroupent en réalité toutes les données similaires à celles des différents rapports établis par CTC-Chlef dans le cadre de l'accomplissement de sa mission (Rapport d'Examen Préalable ou REP, Rapport en cours de travaux ou RCT et RFT cité plus haut).

REVISION DU RPA

Dans le cadre de l'amélioration de la réglementation technique, une révision du Règlement Parasismique Algérien, RPA 2003 a été décidée.

La première phase consiste à réunir un maximum de remarques et d'observations découlant de son l'application par les différents professionnels du BTP.

Ainsi, à l'instar des autres entreprises du secteur et des Directions régionales représentatives du M H U, le CTC-Chlef a été destinataire d'une correspondance du CGS le 02 avril courant.

La Direction du Contrôle est chargée de consolider les différentes contributions des agences pour élaborer le rapport du CTC-Chlef à transmettre au CGS.

Parmi les remarques souvent émises :

- La nécessité d'effectuer une étude de l'aléa sismique national pour prendre en compte les événements sismiques, enregistrés de 1974 (date de l'ancienne étude) à ce jour

- La révision du tableau des coefficients de structure pour la prise en charge des calculs pour le bois et les techniques nouvelles comme les bâtiments sur isolateurs sismiques.

FORMATION : CHARPENTE METALLIQUE



Participants au séminaire.

Selon le programme de formation établi par l'entreprise, un cycle de trois jours s'est déroulé du 20 au 22 avril sur les structures en charpente métallique. Il a regroupé plus de 20 ingénieurs du CTC-Chlef en plus des représentants d'autres organismes. L'organisation a été confiée à la société APTE, et l'animation technique fut assurée par:



- Mr BARAKA S., Directeur Technique de ABDsoft Paris,
- Mr. CHENAF M. du CSTB France.
- Mlle LAMARI F. de la Faculté de Génie Civil de l'USTHB (Photo).

FLAGRANT DELIT



Monsieur Yahia Mahmoudi de l'agence de Ain Defla nous a adressé les photos ci-dessus qui soulignent les défauts constatés au niveau de la réalisation des nœuds poteau et poutres. Les reprises du bétonnage sont catastrophiques. On distingue des ségrégations, des fuites de laitance du béton dues aux coffrages non étanches et des corps étrangers (carton, bois) dans le béton. Sur la photo de droite, l'armature longitudinale d'angle n'est pas enrobée et une fissure à 45° est déjà amorcée. Ce genre de défauts généralisé sur un chantier nécessite une information claire et précise au maître de l'ouvrage qui doit arrêter les travaux et changer d'entreprise.

EN BREF

- Durant le mois plusieurs contacts ont eu lieu avec les architectes du BEREP pour le choix et la correction des esquisses d'architecture des projets de construction des sièges des agences d'Alger et de Tipaza
- Les préparatifs de la présence du CTC-Chlef à la onzième édition du salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec) vont bon train. Le Salon se tiendra du 3 au 8 mai prochain au Palais des expositions des Pins maritimes.
- Le conseil d'Administration s'est réuni le 9 avril pour examiner les comptes sociaux de l'exercice 2007 ; ces comptes ont été adoptés.
- Les 19 et 20 avril, visite des représentants de Numéria et de l'université de Perrugia, partenaires italiens du CTC-Chlef pour vérification du siège de Ain-Defla et de nouveaux projets de construction d'ouvrages sur isolateurs sismiques.



ConTaCt Chlef

« NEWSLETTER » mensuelle de l'Organisme national de contrôle, CTC Chlef
PDG Rédacteur en chef: **Hamid AZZOUZ** E-mail : azzouzhamid2001@yahoo.fr
Rédacteur : **Braham REBZANI** E-mail : b.rebzani@yahoo.fr
Coordinateur : **Abdelkader ADIB** E-mail : aekadib@yahoo.fr



Siège Social : 36 les Eucalyptus BP 158 Chlef Tel : 027 72 41 98/99 Fax : 027 72 42 01 Site Web : www.ctcchlef.dz